

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	8 (1935)
Heft:	5
Artikel:	La chambre de l'enfant
Autor:	Beurret, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-120101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

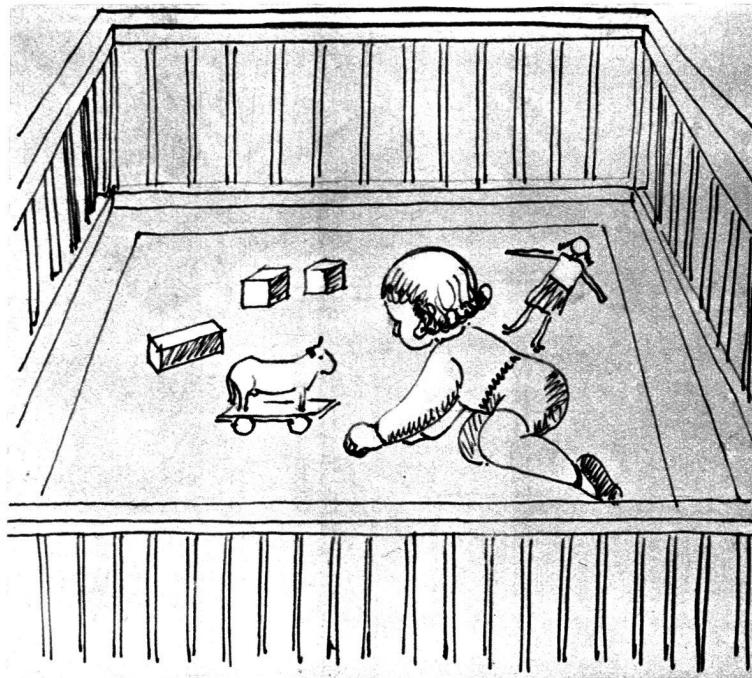
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La chambre

Le parc où, tout petit, l'enfant jouera sans danger, sur un tapis lavable qui l'isole du sol froid.

L'intérêt que nous portons aux problèmes de l'éducation n'a pas faibli malgré l'abus manifeste que l'on a fait de certaines nouveautés, malgré aussi la routine qui, là plus qu'ailleurs encore, empêche un libre jugement.

L'éducation a-t-elle quelques rapports avec l'habitation en général ? Ceci ne peut faire aucun doute. La maison est le lieu qui voit naître l'enfant, le voit grandir et se former. Les quatre murs de la chambre qui abritent les premiers rêves du petit être sont aussi ceux qui limitent son domaine et ses premières ambitions. C'est dans ce cadre restreint qu'il développe ses instincts, ses affections ; c'est là qu'il subit les premières contraintes et accepte les disciplines élémentaires qui feront de lui un être « adapté ». — Ces quatre murs, cet espace limité méritent donc bien quelque attention.

On dit communément que l'enfant est égocentrique ; mais il est aussi un être sociable. Il s'épanche volontiers, cherche alentour un écho à ses sentiments et au fond, il déteste la solitude. Egocentrisme, sociabilité, ces deux tendances, jaillies naturellement de son fonds, sont nécessaires à son développement normal ; les maintenir en équilibre, tel est un des aspects de l'éducation. Et la chambre de l'enfant, dans la mesure qui importe, se prêtera à cette action et constituera un milieu adéquat.

L'enfant n'est ni une chose, simple machine à obéir, ni une idole qui réclame un culte ; il est une personne qui agit et reçoit, se donne et se défend tour à tour ; cette vie complexe requiert une certaine « intimité » et beaucoup de portes de communications.

Sa chambre, c'est son royaume, un royaume qu'il partage volontiers, mais où il doit pouvoir se réfugier et se reprendre. C'est là qu'il pourra échapper à l'emprise que représentent une sollicitude ou une surveillance exagérées de la part des parents. Certains s'imaginent que leurs enfants ne peuvent se passer d'eux. Reconnaîssons au contraire qu'ils doivent, à certaines heures, pouvoir vivre leur petite vie à eux et l'organiser à leur guise.

La chambre de l'enfant, claire et ensoleillée, sera chauffée

très modérément ; il vaut mieux sans doute habiller les enfants que leur faire respirer une atmosphère desséchée par le central et les exposer aux différences brusques avec le dehors. Il est important que les papiers, tout en étant gais, ne soient pas provocants. Les sujets ou motifs trop marqués, dont on a tant abusé, les couleurs violentes auxquelles l'imagination enfantine est si sensible, ne sauraient, en effet, constituer un cadre permanent, à moins qu'on ne veuille blaser ou irriter cette imagination et lui rendre ainsi un mauvais service. D'aucuns penseront par ailleurs qu'une chambrette toute blanche sera forcément gaie et saine. Cette vision de pouponnière, chère aux adeptes de la religion de l'hygiène, manque tout à fait de séduction et d'originalité ; ceux qui ont passé quelques semaines dans une chambrière d'hôpital se souviendront de l'angoisse vague avec laquelle ils ont cherché, sur le mur vis-à-vis, une ligne, un contour où accrocher leurs regards. Puisse donc l'enfant, avant de s'endormir et à son réveil, relier sa fantaisie à quelque motif, papier peint ou illustrations à la hauteur de son esprit. D'une façon générale, il convient que cette fantaisie prenne corps à l'extérieur, s'attache à un objet quelconque et ne reste pas pure rêve. La solution sera par conséquent, sur un fond neutre, une abondante décoration naturelle, animale, florale ou autre ; de ces imageries, de ces illustrations, l'enfant fera les témoins et les commensaux très vivants de ses ébats.

Il va sans dire que la chambre ne doit pas être encombrée par un mobilier ou des effets qui peuvent être rangés ailleurs. De l'espace pour la course et le jeu, voilà une chose essentielle. Si les menus meubles qui restent sont mobiles, ce sera préférable également.

La principale activité de l'enfant, jusqu'à un certain âge du moins, est le jeu. La psychologie moderne a reconnu l'importance de ce facteur dans le développement physique et intellectuel de l'enfant. Le jeu sous toutes ses formes est une fonction qu'il s'agit de respecter et d'utiliser au besoin. Pour les enfants, il est le moyen de communication, la fonction sociale par excellence. C'est en jouant qu'ils se familiarisent avec les connaissances intellectuelles les plus élémentaires. C'est dans le jeu

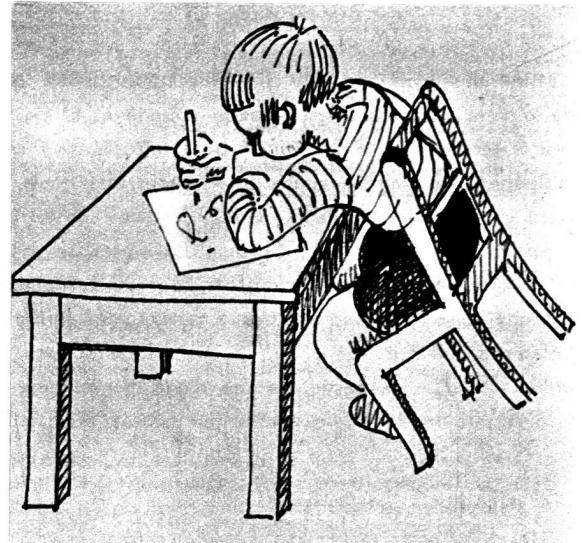
de l'enfant

Education

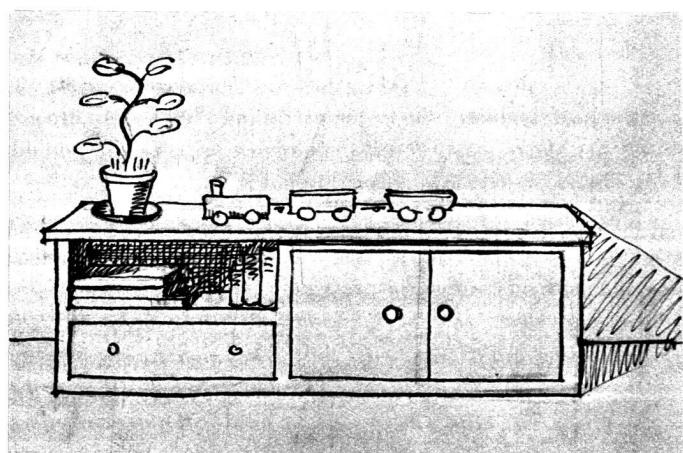
également et ses fictions innombrables que la gamme des instincts trouve son exutoire naturel. Chacun sait que l'enfant utilise tout ce qui est à sa portée pour ses jeux. Le même objet, le même espace, servent aux fins les plus diverses, les plus surprenantes, les plus burlesques. L'enfant se sent là le maître de son activité alors que par ailleurs, il doit si souvent obéir. Il est sain de lui accorder cette satisfaction. Donnons-lui de petits meubles mobiles, une table à dessin avec ardoise à sa hauteur, et notamment un « parc » qui lui permettra de figurer tous les lieux qu'il lui plaira, de se créer le cadre fictif nécessaire à son imagination du moment. Dans nos appartements modernes, il n'y a plus de ces recoins, de ces « cachettes » qui avaient tant d'attrait ; c'est pourquoi il faut fournir à l'enfant le moyen de rompre la monotonie de l'espace qui lui est réservé dans l'appartement. En un mot, ne l'enfermons pas dans un cadre trop rigide qui ne répond pas à sa mentalité faite de mobilité et de fantaisie. L'enfant, comme beaucoup de ses aînés aime le désordre dans l'ordre et ressentira comme une brimade inutile les dispositions immuables qu'on se plaira parfois à lui imposer.

Dans les quelques meubles faciles à déplacer qui composeront donc ce mobilier, il convient que chaque enfant, s'il n'est pas seul, ait quelque part son domaine réservé ; un tiroir, une armoire bien à lui, où il rangera, à l'abri des indiscretions, les objets et futilités qui lui sont chers. Qu'on le veuille ou non, l'enfant naît propriétaire, avec un amour-propre de propriétaire et son cortège de petites susceptibilités. Dans cet ordre également, le bon sens indique de laisser un certain jeu, de respecter l'intimité que l'enfant aime à se créer dans le cadre qui lui est donné. Souvenons-nous que la dissimulation est le plus souvent le résultat de contraintes inutiles et pédantes.

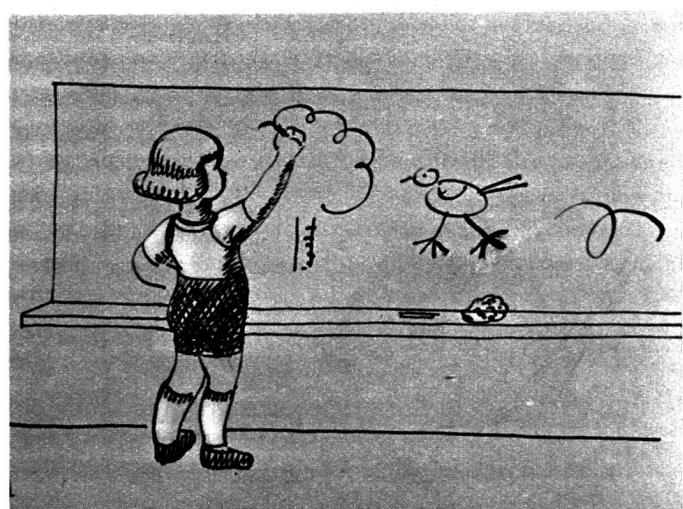
Si les quelques indications qui précèdent doivent être résumées, disons que la chambre de l'enfant sera, autant que possible, adaptée à des besoins particuliers, différents des nôtres. Aux besoins de mouvement, de changement de l'enfant, correspondra un arrangement intérieur dépourvu de conventions et qui lui permettra de déployer, sans trop de risques, ses puériles activités.



Une table et une chaise à son échelle.



Une armoire basse dans laquelle il serrera lui-même ses jouets. Excellente occasion de lui inculquer quelques principes d'ordre.



Un tableau noir assez vaste où l'enfant donnera libre cours à son amour du dessin.